

■ **Fondation Paul-Ed. Carnal**, à Bôle, l'affectation des immeubles articles 660, 917 et 922 du cadastre de Bôle, aux oeuvres sociales situées dans le canton de Neuchâtel, etc. (FOSC du 20.08.2002, p. 8). Mailler Georges et Bates Rodney ne sont plus membres du conseil de fondation; leurs pouvoirs sont radiés. Adler Ines, jusqu'ici vice-présidente, nommée présidente du conseil de fondation, continue à signer collectivement à deux. Signature collective à deux a été conférée à Cox André, de Champtauroz, à Berne, membre et secrétaire du conseil de fondation.

Journal no 2855 du 10.10.2002  
(00688270 / CH-645.1.008.417-8)